

Compte rendu de Lavocat (Françoise), *Fait et fiction*

Paris, Seuil, « Poétique », 2016, 618 p.

Justine Huppe

**Electronic version**

URL: <http://contextes.revues.org/6271>

ISSN: 1783-094X

Publisher

Groupe de contact F.N.R.S. CONTEXTES

Brought to you by Université de Liège

**Electronic reference**

Justine Huppe, « Compte rendu de Lavocat (Françoise), *Fait et fiction* », *CONTEXTES* [Online], Notes de lecture, Online since 05 January 2017, connection on 09 January 2017. URL : <http://contextes.revues.org/6271>

This text was automatically generated on 9 janvier 2017.



CONTEXTES est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Compte rendu de Lavocat (Françoise), *Fait et fiction*

Paris, Seuil, « Poétique », 2016, 618 p.

Justine Huppe

- 1 *Aujourd'hui, tout est fiction*. C'est le constat alarmant que l'on serait tenté de tirer à l'heure où les pratiques fictionnelles façonnent des mondes de plus en plus crédibles (univers étendus, simulations virtuelles, métavers¹), tandis que se multiplient les dénonciations des ressorts « fictionnels » de notre réalité : la publicité transforme nos désirs, les fondements de l'économie capitalisée sont virtuels, même la politique semble s'apparenter à une « machine à raconter des histoires² ». La fiction se serait donc massivement introduite dans notre quotidien, filtrant l'appréhension d'un réel en voie de disparition. C'est ce « panfictionnalisme », devenu l'un des topos critiques contemporains, que Françoise Lavocat affronte dans une œuvre aussi volumineuse que passionnante : *Fait et fiction*, paru au Seuil en 2016.
- 2 L'objectif, assumé, est de réaffirmer l'existence et la nécessité de frontières, à la fois ontologiques, sémantiques et pragmatiques, entre factualité et fictionnalité. À cet égard, Françoise Lavocat adopte une position qu'elle qualifie de « différentialisme modéré », position qu'elle étaye et illustre à partir d'exemples issus d'esthétiques et de pratiques multiples (roman japonais, textes baroques, *blockbusters*, *uchronies*, jeux vidéo), eux-mêmes éclairés par le recours à diverses disciplines (histoire, anthropologie, droit, sciences cognitives).

Fait et fiction : origines d'une déconstruction

- 3 L'ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, Françoise Lavocat revient sur la généalogie de l'idée, désormais – semble-t-il – partagée, selon laquelle les frontières entre fait et fiction seraient brouillées, voire abolies. Elle diagnostique d'abord ce « panfictionnalisme » dans la dénonciation du *storytelling*, regrettant que Christian Salmon, Nancy Huston ou encore Yves Citton³ adoptent une définition « régressive » de la

fiction comme leurre. Tous usent en effet du terme pour désigner des discours ou pratiques qui déréalisent le monde. Le terme *fiction* est alors utilisé comme synonyme de tromperie, faisant fi de toute la réflexion pragmatique qui avait pourtant mis en lumière le caractère « ludique » et « partagé » (J.-M. Schaeffer⁴) de la fiction. Dès ce premier chapitre, le ton est donné : l'argumentation est serrée et efficace, tout attachée qu'elle est à défendre un territoire de la fiction enclavé dans le domaine réel de l'action dont il doit rester distinct.

- 4 Sur le plan théorique, Lavocat impute l'origine du panfictionnalisme au postmodernisme, et à son projet de déconstruction des frontières entre l'histoire et la fiction, projet auquel auraient œuvré Barthes, Ricœur, White ou encore Veyne. Lavocat souligne également les limites de la lecture de Lacan opérée par la théorie littéraire, notamment par le groupe Tel Quel, qui y aurait trouvé, à tort, la justification d'un réel nécessairement inaccessible car toujours déjà « fictionnalisé » par le langage. Ces pensées, Lavocat les critique, les commente et les replace dans une histoire plus large qui permet de nuancer leur caractère novateur – un détour par le XVII^e siècle montre par exemple que la limite entre les domaines de l'histoire et de la fiction était déjà source de polémiques.
- 5 Cette première partie est aussi pour Lavocat l'occasion de discuter les apports des sciences cognitives, qui, contrairement à ce qui est souvent avancé depuis la découverte des neurones miroirs, ne permettent pas d'abolir les frontières cognitives entre ce qui relève du fait ou non. Au contraire, les expériences mènent à des résultats ambigus, voire contradictoires, qui dessinent différemment cette frontière selon qu'on l'envisage de manière discrète ou continue, en fonction des capacités de discrimination des individus ou de leurs transports émotionnels.

Émergence et redistribution des pratiques fictionnelles

- 6 Dans une deuxième partie, intitulée « Cultures et croyances », Françoise Lavocat s'intéresse aux conditions d'émergence de la fiction et aux phénomènes contemporains qui semblent affecter sa définition et son domaine. Dans un premier temps, elle tente d'isoler les conditions de possibilité d'une culture fictionnelle, entendue comme une société qui à la fois permet et valorise la feintise, tout en reconnaissant son détachement par rapport à la réalité. Elle s'appuie sur l'anthropologie pour énumérer ces conditions, qui touchent aux aspects économiques (l'individu doit avoir le temps de se soucier de fictions), idéologiques (l'univers de croyance doit laisser place à l'invention et à l'interrogation) et religieux (les sphères du sacré et du profane doivent être envisageables de manière souple) d'une culture.
- 7 Loin d'être un invariant anthropologique, la fiction est un phénomène culturel tout à fait particulier, qui existe toujours par opposition aux faits, ce que Lavocat ne manque pas de rappeler en montrant comment certaines cultures sans fiction sont aussi « sans faits », ou en insistant sur la manière dont la doctrine juridique doit jongler avec cette frontière (dans le cadre de procès d'écrivains d'autofiction, par exemple⁵).
- 8 L'avènement de techniques virtuelles de plus en plus sophistiquées n'amointrit d'ailleurs pas, selon Lavocat, l'importance de cette frontière. En comparant certains dispositifs, elle montre que cette distinction y est au contraire maintenue, voire réaffirmée : l'appareillage nécessaire à une simulation virtuelle empêche de la confondre avec le vécu

réel, les usagers de *métavers* comme *Second Life* sont les premiers à regretter les limites de leur monde, l'identification à un avatar virtuel connaît des modalités multiples et souvent éloignées d'une pure confusion identitaire.

- 9 En évoquant ces thématiques, Françoise Lavocat ouvre un dialogue critique avec d'autres théoriciens de la fiction. Ainsi, contrairement à ce qui est devenu un lieu commun depuis Walton et Schaeffer⁶, Lavocat mobilise la réalité virtuelle pour affirmer, de manière assez convaincante, que l'immersion n'est pas un trait définitoire de la fiction.
- 10 En questionnant les points de rencontre entre la fiction et le virtuel, l'auteure est amenée à s'interroger sur l'interactivité permise par les jeux vidéo. Pour Françoise Lavocat, les règles et l'interactivité – le *game* et le *play*, selon la distinction qu'opèrent les spécialistes du domaine ludique – font l'essence du jeu, au contraire de leur caractère accessoirement fictionnel. Elle considère même que l'interactivité des jeux les éloigne du domaine de la fiction, cette dernière étant singularisée par un détachement vis-à-vis de l'action. On retrouve l'un des *leitmotiv* de l'ouvrage : l'autonomie de la *poiesis* et de la *praxis*, que Lavocat fait valoir, à plusieurs reprises, contre une certaine tendance de la théorie littéraire contemporaine à valoriser les bénéfices de la fiction pour l'action⁷. En insistant avec ténacité sur la suspension de l'action requise par le cadre fictionnel, Françoise Lavocat reste fidèle à une tradition pragmatique qu'elle renforce : pour elle, non seulement la fiction court-circuite les conditions de la référence sémantique, mais elle suspend les règles de l'action réelle, *voire de l'action tout court*.
- 11 Compte tenu des lignes directrices de *Fait et fiction*, ce raisonnement de Lavocat est d'une cohérence irréprochable. Il ne manquera cependant pas de susciter le débat, non seulement parce qu'il contraste avec d'autres démarches qui, précisément, tentent de théoriser la fiction à partir du domaine ludique (Olivier Caïra⁸, Anne Besson⁹), mais aussi parce qu'il laisse certaines questions en suspens. Peut-on judicieusement valoriser la fiction en la détachant aussi simplement de l'action ? Dans cette perspective, comment reconnaître et définir l'activité propre du lecteur ? Plutôt que de les évacuer, n'y a-t-il pas un intérêt à réfléchir aux effets du jeu vidéo sur la définition de la fiction ?

Frontière réelle, franchissements fictionnels

- 12 Dans une troisième et dernière partie, Françoise Lavocat revient sur la notion d'imaginaire des mondes possibles, qu'elle a largement contribué à développer dans le champ de la théorie littéraire francophone¹⁰. Il s'agit cette fois de questionner certaines implications théoriques de cet imaginaire (caractère alternatif, consistance, complétude, ontologie propre), en les confrontant à la manière dont la fiction elle-même se les figure. La prolifération d'œuvres transfictionnelles (Richard Saint-Gelais¹¹), favorisée par la cyberculture, atteste par exemple un vif intérêt des créateurs eux-mêmes pour les variantes et/ou alternatives qui enrichissent et complexifient un « monde » de base.
- 13 Françoise Lavocat s'attache ensuite à étudier les contradictions logiques permises par la fiction, qui empêchent *a priori* de l'assimiler au modèle du monde possible kripkéen, nécessairement consistant¹². En réalité, les « paradoxes » de la fiction joueraient un rôle ambivalent. Si certains mineraient les fondements du monde fictionnel, la plupart participeraient pleinement à sa construction, comme le fait de faire exister du non-existant, d'user de procédés énonciatifs impossibles (on retrouve une idée chère à Dorit Cohn¹³) ou de thématiser des phénomènes physiquement contradictoires, tels que le

voyage dans le temps. Le lecteur est d'ailleurs habitué à ces contradictions, qu'il ignore ou qu'il surmonte facilement, comme l'a montré Marie-Laure Ryan¹⁴. Les paradoxes de la fiction n'empêchent donc pas de la considérer comme un monde, à condition qu'il s'agisse d'un monde *spécifique*.

- 14 Cette spécificité, la fiction la reconnaît, notamment lorsqu'elle intègre, dans son monde-réel-dans-la-fiction, un monde second, celui de la fiction-dans-la-fiction. En analysant plusieurs de ces dispositifs narratifs, Lavocat montre comment la fiction prend régulièrement parti contre elle-même, en insistant sur les failles et manques de ce monde second. Ainsi, les personnages projetés dans une diégèse fictionnelle (film, roman, simulation informatique) finissent généralement par être déçus par ce monde déconnecté des sensations et émotions réelles : à l'instar de Neo, dans *Matrix*, ils font le choix de la pilule rouge, celui de la réalité.
- 15 Enfin, Françoise Lavocat consacre son dernier chapitre à la métalepse et à son potentiel transgressif, sur lequel la critique n'a cessé d'insister, depuis *Figures III* de Genette¹⁵ jusqu'au volume collectif récemment dirigé par John Pier et Jean-Marie Schaeffer¹⁶. Elle considère qu'il faut restreindre l'usage du terme à son acception *intrafictionnelle* et, à la différence de Jean Bessière, Brian McHale ou encore Yves Citton¹⁷, refuse de qualifier de « métaleptiques » les interactions entre la fiction et le monde. Ainsi, la métalepse marque un passage, soit entre deux niveaux de discours, soit entre deux niveaux ontologiques *représentés*. Or, il semble que la culture contemporaine accueille favorablement ce second type de métalepses, dites « ontologiques », qui organisent le transit d'êtres ou d'objets : rencontre entre l'auteur et ses personnages, happement d'un spectateur dans une fiction, surgissement de créatures dans le réel. Si Lavocat partage ce constat de Marie-Laure Ryan¹⁸, elle n'en tire pas la même conclusion d'un quelconque abolissement de la frontière entre fait et fiction. Pour Lavocat, ces métalepses opèrent à des niveaux de transgression divers – le réveil d'Alice est sans commune mesure avec la révolte de Tom Baxter dans *La Rose pourpre du Caire* – qui peuvent, dans tous les cas, être nuancés, puisque le franchissement représenté est toujours lui-même fictionnel. Ainsi, le plaisir suscité par la figure métaleptique viendrait de la fascination de voir transgressée une frontière qui ne l'est jamais réellement. On touche à l'un des ressorts du plaidoyer de Lavocat : c'est parce qu'il n'y a qu'un monde que la fiction, en nous offrant de nouveaux espaces à explorer et d'autres expériences à vivre, nous réjouit. C'est cloisonnée qu'elle est le mieux valorisée et défendue.
- 16 *Fait et fiction* offre une synthèse extrêmement riche concernant à la fois les théories de la fiction et les phénomènes variables qu'elles ambitionnent de définir. On regrettera parfois que le point de vue historique et comparatiste nuise à une réelle ouverture non pas aux pratiques, mais aux enjeux contemporains : ainsi, si Lavocat souligne la propension actuelle à jouer avec la frontière entre fait et fiction, elle n'en suggère ni les causes, ni les effets sur les compétences et attentes des individus¹⁹. Il n'empêche que sa position, celle d'un équilibre entre pragmatisme, comparatisme et essentialisme, est richement nourrie et défendue avec tant d'audace et de rigueur intellectuelles qu'elle devrait susciter la lecture et le commentaire de chercheurs d'horizons variés.

NOTES

1. Lavocat désigne ainsi les mondes virtuels où le faire-semblant, la simulation de la vie sociale prime sur d'autres dimensions ludiques, comme la compétition ou la régulation du jeu par des règles. L'exemple paradigmatique du métavers est *Second Life* (voir Lavocat (Françoise), *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Seuil, « Poétique », pp. 313-318).
2. Salmon (Christian), *Storytelling : La Machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, « Cahiers Libres », 2007.
3. Salmon (Christian), *op. cit.* ; Huston (Nancy), *L'Espèce fabulatrice*, Arles, Actes Sud, 2008 ; Citton (Yves), *Mythocratie : Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, éditions Amsterdam, 2010.
4. Schaeffer (Jean-Marie), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, 1999.
5. Sur ce point, Lavocat s'oppose explicitement à Olivier Caïra et au chapitre qu'il consacre à cette question dans Caïra (Olivier), *Définir la fiction. Du roman au jeu d'échecs*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011.
6. Walton (Kendall L.), *Mimesis as Make-Believe. On the Foundations of the Representational Art*, Cambridge, Harvard University Press, 1990 ; Schaeffer (Jean-Marie), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, « Poétique », 1999.
7. Lavocat cite plusieurs auteurs contemporains qui adoptent cette perspective, de Philippe Daros à Marielle Macé en passant par Nancy Huston ou Dominiq Jenvrey (voir Lavocat (Françoise), *op. cit.*, pp. 182-188). Quelques années auparavant, Alexandre Gefen avait repéré ce « tournant éthique » de la théorie littéraire, qui ferait partiellement retour aux concepts de Paul Ricœur (voir Gefen (Alexandre), « "Retours au récit" : Paul Ricœur et la théorie littéraire contemporaine », *Fabula/Les colloques, L'héritage littéraire de Paul Ricœur*, 2013, disponible sur : <http://www.fabula.org/colloques/document1880.php>).
8. Caïra (Olivier), *op. cit.*
9. Besson (Anne), *Constellations. Des mondes fictionnels dans l'imaginaire contemporain*, Paris, CNRS Éditions, 2016.
10. On consultera par exemple le volume collectif Lavocat (Françoise) (éd.), *La Théorie littéraire des mondes possibles*, Paris, CNRS Éditions, 2010.
11. Saint-Gelais (Richard), *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Seuil, « Poétique », 2011. Saint-Gelais désigne par « transfiction » un type particulier de relations entre des textes qui se rapportent conjointement au même univers fictionnel : retour de personnages, expansion et croisement d'intrigues, mises en série – autrement dit, tout phénomène qui vient troubler le principe d'un univers borné par l'œuvre qui l'a initialement instauré.
12. Saul Kripke (1940-), philosophe et logicien américain, a développé un modèle logique appelé « sémantique des mondes possibles ». Ce modèle tente d'expliquer certaines relations entre des énoncés en les transposant à des relations entre des mondes possibles. Par « monde possible », Kripke entend un ensemble de propositions à la fois complet (pour tout couple de prédicats p et $\neg p$, le monde contient soit p , soit $\neg p$) et consistant (le monde n'est jamais à la fois p et $\neg p$). Notons qu'à la différence de l'approche de David Lewis qui considère les mondes possibles comme réels, l'approche de Saul Kripke est strictement sémantique : pour lui, les mondes possibles sont avant tout des ensembles de propositions stipulées. Voir l'article Kripke (Saul), « *Semantical Considerations on Modal Logic* », *Acta Philosophica Fennica*, n° 16, 1963, pp. 83-94.
13. Cohn (Dorrit), *Le Propre de la fiction*, trad. fr. Hary-Schaeffer (Claude), Paris, Seuil, « Poétique », 2001 [*The Distinction of Fiction*, 1999].

14. Ryan (Marie-Laure), « Cosmologie du récit. Des mondes possibles aux univers parallèles », dans *La Théorie littéraire des mondes possibles*, sous la direction de Françoise Lavocat, Paris, CNRS Éditions, 2010, pp. 53-81.
 15. Genette (Gérard), *Figures III*, Paris, Seuil, « Poétique », 1972.
 16. Pier (John) & Schaeffer (Jean-Marie) (dir.), *Métalepses. Entorses au pacte de la représentation*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 2005.
 17. Bessière (Jean), « Récit de fiction, transition discursive, présentation actuelle du passé, ou que le récit de fiction est toujours métaleptique » dans *Métalepses. Entorses au pacte de la représentation*, sous la direction de John Pier & Jean-Marie Schaeffer, Paris, École des hautes études en sciences sociales, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 2005, pp. 279-294 ; McHale (Brian), *Postmodernist Fiction*, New York, Londres, Paris, Methuen, 1987 ; Yves Citton, *op. cit.*
 18. Ryan (Marie-Laure), « Logique culturelle de la métalepse, ou la métalepse dans tous ses états » dans *Métalepses. Entorses au pacte de la représentation*, sous la direction de John Pier & Jean-Marie Schaeffer, Paris, École des hautes études en sciences sociales, « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 2005, pp. 201-224.
 19. Sur ce point, un éventuel prolongement pourrait être apporté par l'ouvrage d'Anne Besson (*op. cit.*).
-

INDEX

Keywords: Fiction

Mots-clés: Imaginaire, Réel

AUTHOR

JUSTINE HUPPE

Université de Liège, UR Traverses